

## Réglementation des stages

### 1. Objectifs du stage

- Le stage de formation a pour principal objectif de permettre aux étudiants de mettre leurs connaissances théoriques à l'épreuve des faits pratiques. Cette expérience professionnelle les aidera à consolider leur formation et à faire les bons choix dans le futur.
- Ce stage peut prendre des formes variées :
- observation de la vie de l'entreprise et participation à son activité
- résolution de problèmes auxquels sont confrontées les entreprises

### 2. Durée du stage

Les stages de PFE sont obligatoires et ont une durée minimale de 4 mois.

### 3. Responsabilité de l'étudiant

#### Durant le stage :

- Respecter le règlement interne de l'entreprise : tenue vestimentaire, horaires de travail, discipline.
- Réalisation du programme de stage.
- Rédaction d'un rapport.

#### Après le stage :

- Présenter à la Direction des Stages après la fin du stage deux 2 copies, format papier, du rapport de stage soigneusement rempli et signé par l'encadrant académique et professionnel avec le cachet.
- Une copie électronique du rapport de stage ;
- un rapport d'anti-plagiat signé par l'encadrant académique ;
- Une copie de l'attestation de fin de stage ;
- Soutenir son travail de stage devant un jury d'évaluation composé de trois enseignants de l'ENSI et un représentant de l'établissement d'accueil du stagiaire dans la mesure du possible.

Pour toute information complémentaire concernant les stages avant, pendant ou après le déroulement des stages, les étudiants sont invités à contacter le service de stage de l'ENSI.

E-mail : [direction.stages@ensi-uma.tn](mailto:direction.stages@ensi-uma.tn)

Lu et approuvé

Nom et prénom du stagiaire

**Hadj Ayach Mohamed Omar**